



SYNDICAT GENERAL

Des Travailleurs Portuaires

Du Port du Havre

COMMUNIQUE DU SYNDICAT CGT

De nombreux communiqués de direction sont envoyés à l'ensemble des salariés depuis le début du mouvement de contestation du projet de réforme des retraites, condamnant fermement notre combat.

Cette propagande anti-CGT ressemble à s'y méprendre à celle du gouvernement, qui via ses marionnettes présentes dans les médias, discrédite les actions « d'une poignée d'opposants ».

La direction envoie aujourd'hui ses directeurs faire le tour de « leurs collaborateurs » afin de pointer les grévistes de cette semaine. Les non-grévistes seront quant à eux déclarés en RTT employeurs.

Ce type de RTT n'existe pas au GPMH
Aucun accord d'entreprise ne le prévoit
Vous n'avez pas l'obligation de vous déclarer gréviste avant le mouvement
La manœuvre de la direction est donc totalement ILLEGALE !!!

Nous dénonçons cette pratique unilatérale de l'employeur et consultons dès aujourd'hui notre conseil juridique afin d'étudier le recours que nous avons face à cet autoritarisme. Nous vous demandons de revenir vers nous en cas de retenue de RTT et informons dès à présent notre fédération de cette pratique.

Ce n'est pas en divisant les travailleurs et en imposant ses propres règles que la direction parviendra à stopper ce mouvement

Unis, déterminés et combatifs contre le projet de réforme des retraites !!

Pour info et affichage

Le Secrétaire Général


L. DELAPORTE